



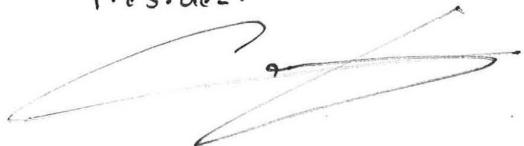
## COMMISSION SPORTIVE NATIONALE DE DANSE SUR GLACE

Conformément à la Règle 4.7 du Règlement Intérieur de Danse sur Glace et considérant que :

Sophie HERJEAN, née le 2/10/2000, licence compétition Danse n°115436 est détentrice de la médaille bronze de libre de patinage artistique depuis le 18/02/2012, la CNSDG décide de lui attribuer par équivalence le Test national de Danse sur Glace de grade :

### PREBRONZE SOLOS

A Paris, le 19 octobre 2013  
Président CSNDG  
Loïc COSNUAU

*Loïc Cosnau  
Président CSNDG*  


### ATTESTATION D'EQUIVALENCE DE TEST N°2013-011

Lors de la première présentation de cette attestation en session de Test ou Compétition, il est demandé au Président du Jury, respectivement au Juge Arbitre d'indiquer sur le carnet de Test dans la case correspondante le niveau obtenu par équivalence accompagné du numéro de l'équivalence (date et signature).